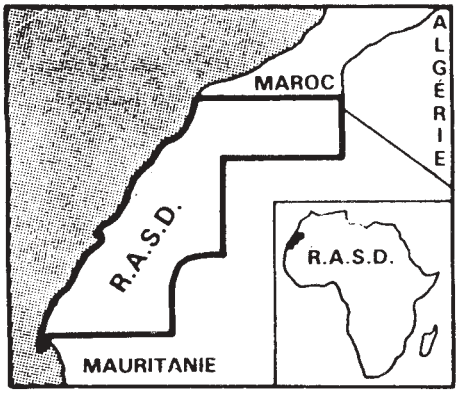

SAHARA INFO

Bulletinde
l'Association
des
Amis
de la
République
Arabe
Sahraouie
Démocratique

FEVRIER 1990
N° 78 - 15F

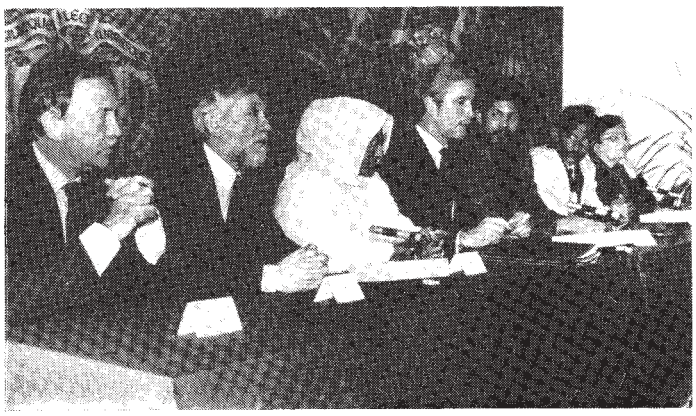

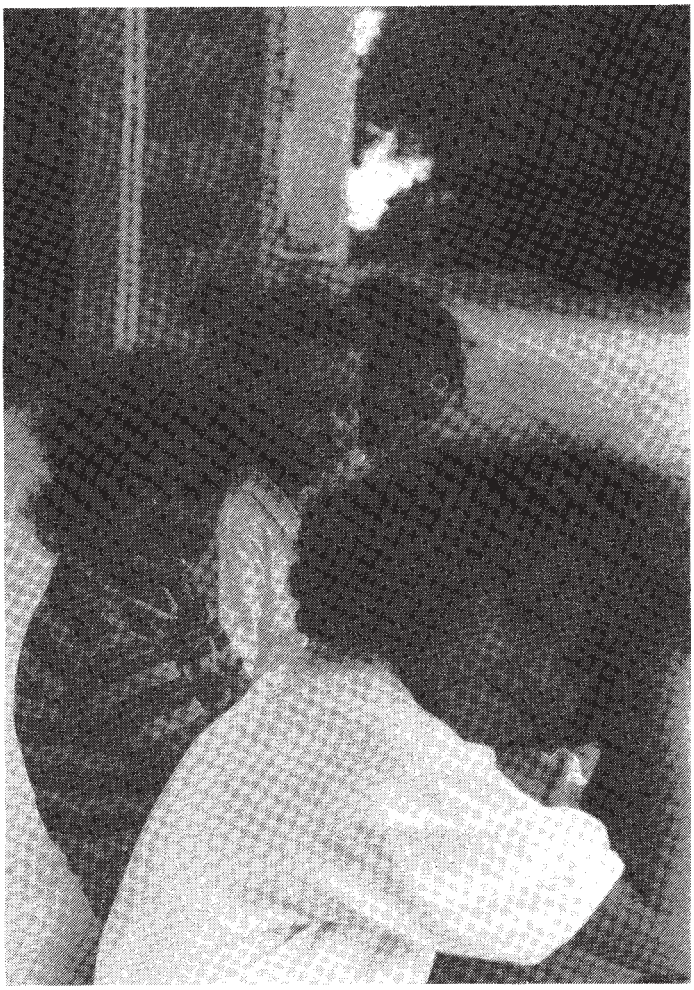

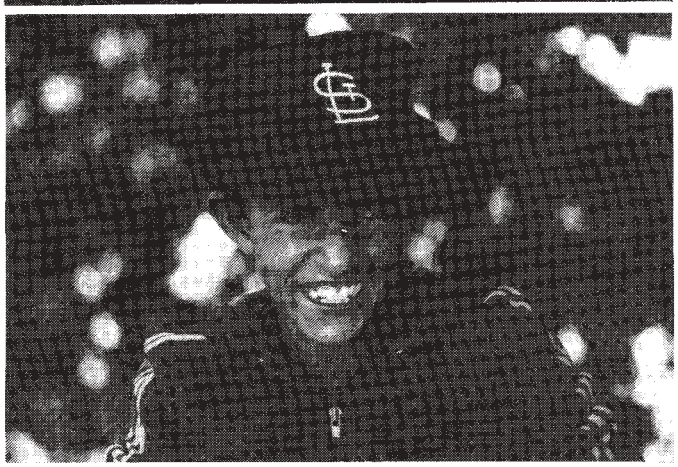

O2.02.89 : dans les milieux officiels de l'O.N.U., à New-York, on estime que les trois sommets qui devraient avoir lieu au Maroc au mois de Février (rencontre C. Benjedid - Hassan II ; nouvelle rencontre Hassan II -Front Polisario et sommet maghrébin) pourraient mettre en place les pièces essentielles du règlement du conflit du Sahara Occidental.

O6.02.89 : la visite de 3 jours que le président algérien C. Benjedid effectue au Maroc permet à Alger et Rabat de tourner la page d'un passé marqué par de graves dissensions et de faciliter la voie à l'édification du grand maghreb arabe.

13.02.89 : la 2ème rencontre entre le roi du Maroc et le Front Polisario prévue dans la première quinzaine de Février est reportée sine die à l'initiative du Maroc.

17.02.89 : les chefs d'état d'Algérie, de Libye, du Maroc, de la Mauritanie et de la Tunisie signent à Marakech l'acte constitutif de l'union du Maghreb arabe. l'U.M.A. sera dotée d'un conseil des chefs d'état à présidence tournante, d'un conseil des ministres des affaires étrangères et d'un secrétariat administratif. La création de l'U.M.A. sera suivie d'actions prévoyant la complémentarité et l'intégration dans tous les domaines. Différents documents portant sur la coopération multisectorielle entre les pays du Maghreb ont également été signés.

20.02.89 : l'Egypte, le Sénégal, la C.E.E. réagissent très favorablement à la création de l'U.M.A.

24.02.89 : Le Secrétaire général du Front Polisario, M.Abdelaziz, effectue un voyage en Finlande où il rencontre le ministre des affaires étrangères ainsi que différentes personnalités politiques.

25.02.89 : une caravane d'aide humanitaire, conduite par Lord Winchelsea, membre de la chambre des Lords de Grande-Bretagne, arrive dans les camps de réfugiés sahraouis.

03.03.89 : le Maroc va ratifier le traité de 1972 avec l'Algérie délimitant les frontières entre les deux pays.

03.03.89 : l'O.U.A. accorde une aide de 200.000 dollars US à la R.A.S.D. pour lutter contre les criquets.

15.03.89 : le Parlement européen dans une résolution adoptée par 205 députés contre 45 et 26 abstentions confirme son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

17.03.89 : selon le Front Polisario la résolution du Parlement Européen sur le S.O. est une contribution concrète en faveur de la paix.

29.03.89 : une délégation de 9 parlementaires espagnols de toutes tendances politiques est reçue par M. Abdelaziz et effectue une visite dans les camps sahraouis.

07.04.89 : le président de Zambie M. Kaunda se prononce pour l'élargissement de l'U.M.A. à la R.A.S.D.

26.04.89 : la diplomatie marocaine s'engage dans une mission de conciliation dans les tensions sur le fleuve Sénégal.

29.04.89 : le F.L.N. algérien réaffirme le soutien constant de l'Algérie à la cause sahraouie.

01.05.89 : le 7ème congrès du Front Polisario réélit M. Abdelaziz secrétaire général du Front Polisario et reconduit les membres du comité exécutif sortant ainsi que la quasi totalité des 27 membres du bureau politique.

08.05.89 : à Rome, M. Mahfoud Ali Beiba, premier ministre de la R.A.S.D. est reçu par M. Andreotti, ministre italien des affaires étrangères.

08.05.89 : pour encourager le processus de paix, le Front Polisario décide de libérer 200 prisoniers marocains.

09.05.89 : M. Perez de Cuellar se réjouit de l'initiative sahraouie consistant à libérer ces 200 prisonniers marocains.

15.05.89 : M. Abdelaziz, président de la R.A.S.D. s'entretien à Rome avec M. Andreotti, ministre italien des affaires étrangères.

15.05.89 : le journal britannique «the guardian» fait état d'un projet de construction d'une usine de traitement de déchets toxiques à la frontière R.A.S.D.-Maroc.

12.06.89 : Rabat dément la prochaine tenue d'une rencontre entre le roi Hassan II et le Front Polisario.

18.06.89 : M. Perez de Cuellar arrive à Rabat, première étape de son voyage dans le nord ouest africain, en vue de rechercher la mise en oeuvre du processus devant mener à l'autodétermination du peuple sahraoui.

20.06.89 : le Maroc refuse la médiation du C.I.C.R. pour procéder au rapatriement des 200 prisonniers marocains libérés par le Front Polisario.

21.06.89 : M. Perez de Cuellar se rend à Nouakchott puis à Bamako.

23.06.89 : M. Perez de Cuellar poursuivant sa mision sur le S.O. rencontre M. Abdelaziz et se rend pour la première fois dans les camps de réfugiés sahraouis.

24.06.89 : achevant son voyage dans la région, M. Perez de Cuellar rencontre le ministre des affaires étrangères algérien.

02.07.89 : une délégation portugaise se rend à El Aioun.

04.07.89 : sur la question du S.O. M. Perez de Cuellar estime que l'organisation d'un référendum reflétant de façon absolue la volonté du peuple sahraoui suppose des négociations longues et méticuleuses.

12.07.89 : si le Maroc et le Front Polisario parviennent à un accord politique à l'issue de négociations directes, alors de Front Polisario ne s'opposera pas à la présence de l'armée marocaine au Sahara occidental. M. Bachir Mustapha Sayed, responsable des relations extérieures du Front Polisario.

18.07.89 : la R.A.S.D. est élue rapporteur de la conférence du conseil des ministres des affaires étrangèrs de l'O.U.A.

01.08.89 : le Salvador devient le 73ème pays à reconnaître la R.A.S.D.

26.08.89 : le Front Polisario déplore l'enlisement du processus de paix.

02.09.89 : le sommet de l'U.M.A. qui aurait dû se tenir en Libye ne s'est pas réuni.

06.09.89 : le comité politique du sommet des non alignés réunit à Belgrade adopte une résolution qui satisfait le Front Polisario. Au cours de ce sommet, la délégation du Front Polisario rencontre M. Perez de Cuellar.

13.09.89 : M. Deniau, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'A.N. française incite à réfléchir sur les problèmes qui pourraient surgir entre l'U.M.A. et la C.E.E.

24.09.89 : la visite privée du roi Hassan II en France prévue pour le 30 septembre est annulée.

24.09.89 : selon le Front Polisario, le roi Hassan II avait accepté qu'une 2ème rencontre se tienne entre lui et le Front Polisario.

26.09.89 : à l'occasion de la visite du roi Hassan II en Espagne, une importante manifestation a lieu à Madrid pour proclamer la paix et la liberté pour le peuple sahraoui.

27.09.89 : le roi Hassan II effectue une visite officielle en Espagne, la première jamais faite dans ce pays par le souverain marocain. Cette visite répond à celle du roi Juan Carlos à Fez en Juin 1979. Elle devrait mettre fin à toute une époque de malentendus et de suspicions entre les diplomaties des deux pays. Suite à cette visite, des accords dans le domaine de la défense et de l'économie sont signés. Il est décidé d'organiser des sommets bilatéraux annuels. Sur la question du S.O., l'Espagne appelle toujours à des négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario.

01.10.89 : une attaque d'un poste d'observation marocain sur le mur de défense fait 4 morts dans les rangs marocains.

01.10.89 : le Front Polisario annonce l'attaque à Guelta Zemmour du mur de défense maro-

(suite en page 16)

Qui est derrière Sahara Info

Présidence de l'Association
M. Barbier
C. Bontems
D. Cadin
C. Pistre
J. Rouxin
A. Vivien
R. Vizet
Président : F. Jacob
Secrétaire générale : R. Villemont
Comité de Rédaction :
Ph. Riché
R. Villemont
G. Jacquemin
C. Duchastelle.

« EN1988, j'écrivais dans mon Editorial, que le conflit du Sahara occidental venait de prendre un tournant exceptionnellement important après la remise par le Secrétaire général de l'O.N.U., aux représentants du Front Polisario et du Maroc, de ses propositions pour la paix au sahara occidental.

Le 4 janvier 1989, une rencontre historique se déroulait à Marrakech entre le Roi Hassan II et une délégation du Front Polisario.

Ensuite, il a fallu déchanter et il s'est avéré au fil des jours que la rencontre de Marrakech, tant attendue par la communauté internationale, n'avait pas de suite.

Les dirigeants sahraouis ont pourtant affirmé fermement leur volonté d'ouvrir un dialogue positif débouchant sur la paix, volonté marquée par l'instauration d'une trêve unilatérale et par la libération de 200 prisonniers de guerre marocains.

Le Parlement européen, le Sommet des pays non alignés et récemment l'O.N.U. ont appuyé le processus de paix engagé par le Secrétaire général de l'O.N.U. et le Président de l'O.U.A.

Malheureusement, l'attitude du Maroc est de plus en plus préoccupante.

En effet, le Roi Hassan II refuse maintenant systématiquement de poursuivre les négociations directes avec le Front Polisario et a même refusé de recevoir les 200 prisonniers marocains libérés par le Gouvernement de la R.A.S.D.

Cette attitude aboutit à une remise en cause du processus de paix et bloque la mission de bons offices de l'O.N.U. et de l'O.U.A.

Elle a engendré la reprise des combats militaires au Sahara occidental.

Le Front Polisario y a été contraint pour marquer sa volonté de poursuivre indéfectiblement sa lutte pour l'indépendance et la liberté.

«On ne peut indéfiniment fermer la porte à la Paix et vouloir l'accalmie sur le terrain militaire» ont déclaré les responsables sahraouis qui font remarquer que les gestes d'apaisement ne peuvent venir toujours du même côté, le Maroc ne cessant de renforcer son dispositif militaire et de multiplier ses achats d'armement.

Il appartient à notre Association de souligner, en France, l'urgence d'une reprise du processus de Paix et la nécessité d'un engagement immédiat, ferme et résolu, des Etats européens afin d'amener le Maroc à respecter la voie tracée par la Communauté internationale pour le rétablissement de la Paix au Sahara occidental.

Le référendum d'autodétermination et d'indépendance constitue plus que jamais, un instrument indispensable permettant d'assurer une paix juste et durable.

C'est ce qu'ont parfaitement compris et rappelé les parlementaires français, membres du Groupe d'études sur le problèmes du Sahara occidental, qui ont demandé aux responsables politiques de faire connaître au Roi du Maroc, l'attachement de notre pays à l'application rapide des recommandations de l'O.N.U. et de l'O.U.A.

C'est ce qu'ont également voulu marquer les élus municipaux d'Albi et de Lean-Plage, qui ont jumelé leur ville avec une ville sahraouie.

C'est encore ce qu'ont souhaité tous les élus, toutes les municipalités qui ont accueilli des jeunes sahraouis venus passer leurs vacances dans notre pays.

Le rôle de la France, dont l'influence est toujours aussi importante au Maghreb a encore augmenté.

Elle a la possibilité d'une intervention insistante et éventuellement d'une pression soutenue sur le Royaume du Maroc, pour l'amener à reprendre le chemin de la table des négociations.

L'Association des Amis de la R.A.S.D. ne cesse de lutter pour faire comprendre et convaincre nos concitoyens que la pression internationale permettra seule, de parvenir à la prise de mesures appropriées allant dans ce sens.

C'est encore dans ce but qu'elle organise le 3 et 4 février 1990 une réunion de ses comités et des O.N.G. concernées pour amplifier notre action de soutien à la juste cause du peuple sahraoui.

Francis JACOB

IMPRESSIONS D'ENFANTS

Sébastien *de Loon*
Claire *de Rezé*

Séjour en famille à Albi ; joie partagée.

Le Sahara n'est pas un pays riche, il est en guerre avec le Maroc. L'argent ne vole pas dans les airs, s'ils perdent une petite pièce, ils se disent «où est-elle passée ?».

10 sahraouis sont venus à la Pinelais, 4 garçons et 6 filles : Tarba, Fatma, Najma, Vanna et la deuxième Tarba. Il y avait Boumédiene, Ahmed, Yahya, Dah et un autre nommé Chadli. Les garçons d'un côté et les filles de l'autre.

Nous les filles on était rassemblées avec les filles sahraouies, mais pas dans la même chambre, parce que le matin, très tôt, ils se levaient pour aller avec Chadli. On ne les connaissait pas au début. Quelques jours plus tard, moi et mes copines on s'est décidé : il faut leur parler. Ce n'était pas si difficile, on était un peu trouillardes, on attendait une sahraouie pour lui parler.

Amandine était en train d'attendre, mais ce n'est pas nous qui leur avons parlé. La grande Tarba a pris la main d'Amandine et l'a emmenée avec elle. On s'est marré ce jour-là ! C'est avec elle qu'on a fait la connaissance de tous les sahraouis.

La nuit suivante elles imitaient les petits chiens et on était en train de se bidonner dans notre lit. La mono arrive, stop, on n'entend plus rien et ce n'était pas de la rigolade.

La découverte des vélos : qu'est-ce que c'est que cette drôle de machine. Elles pédalaient à l'envers, peu à peu elles faisaient des progrès. J'ai essayé de demander à Fatma son âge. Elle m'a répondu «oui». C'est dur de parler aux Sahraouis, c'est comme si on parlait à un fantôme. C'était la catastrophe entre copines, on se battait pour avoir celle-ci ou celle-là à côté de nous, évidemment c'était toujours Tarba qu'on voulait. La veillée du retour, les sahraouis nous ont mis du henné sur les doigts, elles voulaient absolument nous le faire essayer. Mes copines avaient peur de se faire disputer par leurs parents, tout ça parce que ça reste un mois. Amandine a dit : «là, je vais faire une bétise», moi j'ai dit : «ça ne fait pas bien de mal».

Vers la fin de la semaine, Boumédienne a fait de la voltige sur poney avec nous. On préparait ça pour les parents, il était heureux comme un oiseau qui vient d'apprendre à voler...

Le lendemain les parents sont venus, Tarba a fait la connaissance avec papa et maman. Au début elle m'a même demandé si ma maman était là, je lui ai expliqué qu'elle venait tout à l'heure. Benoît et Fatma ont fait de la magie tous les deux. Tarba en a fait aussi toute seule et elle s'est bien débrouillée. Et le soir, les plus petis étaient en larmes pour aller se coucher parce que les parents partaient.

Tarba aurait pu venir chez nous, mais nous n'étions pas là à partir du 15 juillet.

Jeunes d'Aouza accueillis par la ville du MANS.

En vacances à Audierne.

IMPRESSIONS D'ENFANTS

Loon-Plage

Monsieur le Président

Nous sommes des Eclaireuses Eclaireurs de France et nous nous permettons de vous écrire cette lettre pour vous dire que depuis juin 1989 la ville de Loon-Plage est jumelée avec une ville du Sahara Occidental qui est en guerre depuis dix ans contre le Maroc.

Ils se battent pour être comme la France, un pays libre et solidaire. C'est pour cela que nous les Eclés, nous avons voulu avoir vingt enfants sahraouis pendant nos trois semaines de camp et deux semaines à Loon-Plage.

Pendant tout ce temps, nous nous sommes liés d'amitié, et c'est pour cela que nous nous quitterons avec le cœur serré.

Et comme on dit chez les scouts : «les paroles s'envolent mais les souvenirs restent». Nous ne les oublierons pas en espérant que ce sera réciproque pour les sahraouis, car nous leur avons fait découvrir tant de choses qu'ils garderont toujours en mémoire.

Après ces brefs mots, nous voudrions que vous aussi, Monsieur le Président, nous aidiez à intervenir pour que ce peuple soit aussi libre que nous, qu'ils connaissent la paix, l'amitié, la solidarité et la fraternité.

Bien à vous, Monsieur le Président, avec nos meilleurs sentiments scouts.

Lemoine Ludovic
Tormyn Sébastien

Rézé

Chers Sahraouis, vous qui êtes si gentils pour nous les Français. Malgré votre chagrin d'avoir la guerre chez vous, vous restez heureux et souriant. On vous aime tellement et vous nous aimez tant. On se demande pourquoi il y a la guerre dans votre pays depuis tant d'années.

A quoi peut servir cette guerre ?

Mais je vous en conjure arrêtez la cette guerre.

Rose et Sonia du Mans.

Notre amitié est immense et bien plus encore lorsque nous nous parlons
avec les yeux, les mains. C'est pourquoi, enfants du Sahara je vous dédie ces quelques lignes :
Toi petit sahraoui,
ton sourire m'éblouit,
tu es mon ami,
Lorsque je t'écoute chanter,
Lorsque je te vois danser,
je suis émerveillée.
Avec tes amis Français,
tu joues, tu manges,
tu vis quelques jours
où tout est égal à :
Innocence, Joie de vivre.
Où tout est égal à :
AMOUR
Face à tant de bonheur,
je ne comprends pas :
Pourquoi ces 13 dernières années ?

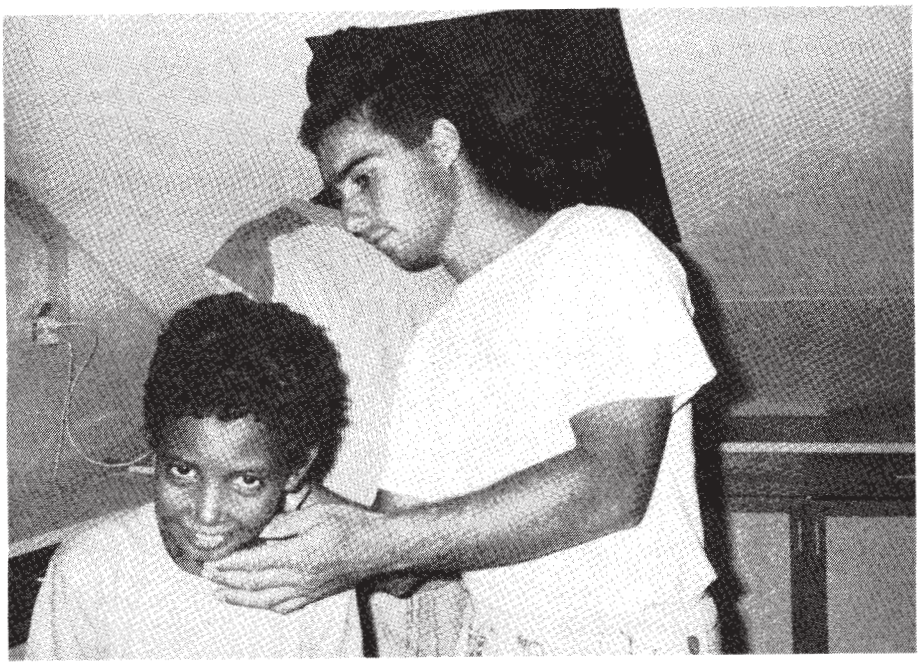

Vitrolles : des adultes attentifs

Le Mans

Rose Cosson, je suis une petite fille française qui aime beaucoup les Sahraouis comme beaucoup d'autres d'ailleurs.

Vitrolles.

Tout est grand ici, les montagnes, les forêts, les routes, les voitures, les trains ...

On a eu la possibilité de découvrir beaucoup de choses qu'on a jamais vues. Les gens sont gentils, les français sont généreux, ils nous ont acheté des jouets, donné des bonbons. Les enfants au centre jouent et chantent avec nous. La nourriture est bonne, on a beaucoup mangé. Il nous tarde de revoir nos familles pour raconter tout ce qu'on a vu.

LE TOUR DE FRANCE DES ENFANTS SAHRAOUIS

Deux cents enfants sahraouis, âgés de 9 à 12 ans, ont cette année encore bénéficié d'un séjour de vacances en France, accueillis par une vingtaine de villes et comités d'entreprise.

L'Association des Amis de la R.A.S.D., l'A.F.A.S.P.A. et le Polisario, en étroite coopération, ont coordonné ces séjours avec l'appui en Algérie de l'association Rencontre et Développement. Séjours d'au moins 4 semaines, ils ont comme l'an dernier fait naître de multiples intérêts.

Pour les petits, de meilleures conditions de vie, des possibilités de soins et de contrôles santé ; les sollicitations multiples d'un autre environnement, d'autres activités, d'autres amitiés. Comme chaque année, les groupes d'enfants ont assumé avec sérieux et dynamisme leur rôle d'ambassadeurs par leurs chants et le témoignage de leur éducation impeccable. De leur côté, l'ensemble des accompagnateurs sahraouis ont manifesté sérieux, disponibilité et ont contribué pour beaucoup à la réussite de chaque séjour.

Que retenir d'essentiel pour 1989 ?

Un noyau solidarité fermement constitué.

La permanence, la solidité des engagements de la plupart des villes et organismes associés depuis 1980 à l'accueil des groupes d'enfants est sans doute l'élément essentiel.

L'engagement du Mans, depuis 1980, exemplaire car se réalisant dans le cadre d'un contrat de jumelage, celui de Bobigny qui depuis 1985 reçoit un groupe ; Rezé, Albi, CE de la BNP, Coudekerque qui pour la 3ème fois prennent en charge 10 enfants. Les Ulis, Vitrolles, Vierzon, Aubagne, VVL, le Conseil Général et les villes du Val-de-Marne, Francas, Rencontre et Développement, Secours populaire, Mutuelles de France, CCFD qui suivant leurs spécificités interviennent de manière essentielle dans l'organisation des séjours.

Ce noyau progressivement s'élargit ; avec de fortes avancées comme cette année le jumelage entre la ville de Loon-Plage (proche de Dunkerque) et celle de Bir-Enzaran, marqué par un premier accueil de 20 enfants pendant 3 semaines pris en charge par une troupe d'éclaireurs très enthousiastes, et le jumelage entre Albi et Oum Dreiga qui vient tout juste d'être signé.

Humanitaire et politique, une même démarche.

Les familles sahraouies ressentent très positivement le départ de leurs enfants en vacances et le retour chargé de souvenirs est sans aucun doute stimulant pour tous. De leur côté, les familles françaises, les moniteurs se retrouvent bien dans cette forme directe de solidarité et y expriment une très grande générosité et attention aux enfants.

Le contact fraternel avec des jeunes français aux origines tant géographiques que sociales variées, se répercute dans les familles. Leur témoignage enthousiaste élargit sensiblement le nombre de ceux qui découvrent l'existence d'un peuple privé de son droit à l'autodétermination. La régularité de cet accueil crée des habitudes, des attentes, permet la prise en chage familiale des petits sahraouis, favorise l'intérêt de la presse régionale et les initiatives des associations locales. La présence de ces petits, instruits, bien éduqués, au dynamisme ravageur, à la gaité communicative rend compte mieux que n'importe quel discours de l'existence d'un peuple, de sa capacité à mener sa lutte de libération, à faire fonctionner un état.

Des enfants réfugiés nés dans les camps de l'exil.

Réception des enfants par MrMichel GERMA Président du Conseil general du Val de Marne en présence de Mr SAYED, représentant du Front Polisario en France.

Les jeunes sahraouis reçus à l'Hôtel de Ville par M.LORIDAN. Sénateur-Maire des Ulis.

Au contact quotidien des enfants, nous oublions quelquefois les conditions de vie très dures qu'ils subissent.

Ce mois de vacances où ils vont disposer d'une nourriture plus riche, plus variée alors qu'ils sont en pleine croissance, joue un rôle très important. Par ailleurs, nous essayons, avec l'aide des Mutuelles de France, de médecins, PMI, structures hospitalières régionales, de prendre en charge les problèmes de santé. Question difficile et très coûteuse, pour laquelle nous avons un besoin urgent de l'aide de l'état.

Un tel élan de solidarité peut être relayé par chaque adhérent.

Nous avons chaque année sollicité nos adhérents, sympathisants, avec une souscription billet d'avion. Cette année encore nombreux parmi vous ont répondu positivement ; cela nous permet d'aider des petites villes, incapables d'assumer la charge entière des voyages.

Nous avons besoin aussi de relais locaux pour nous appuyer localement, trouver d'autres lieux de séjour, aider les municipalités à préparer l'accueil et contribuer au moment de celui-ci à populariser la lutte des sahraouis.

Cet accueil doit être l'affaire de tous.

En 1990, nous fêteront le 10ème anniversaire de l'accueil d'enfants en France. Il doit être l'occasion d'amplifer notre action et de favoriser l'émergence d'une opinion œuvrant pour la paix au Sahara.

R. Villemont.

Deux nouveaux jumelages font progresser le soutien et la connaissance du peuple sahraoui

LOON-PLAGE

Loon-Plage, le 24 juin 1989

Madame, Monsieur,

Nous sommes réunis aujourd'hui dans cette salle d'honneur de notre Commune pour un évènement extraordinaire, au moins à l'échelle de notre pays. Un évènement hors du commun, un acte qui scellera les liens fraternels entre deux peuples, deux pays, deux régions du monde, deux villes, dans un seul but, celui de la paix pour le droit de vivre libre.

La France, dépositaire, depuis 200 ans maintenant, des Droits inaliénables des Peuples à l'indépendance, à l'audétermination, à la souveraineté et à la dignité, a un rôle déterminant à jouer dans la résolution du conflit.

Chaque responsable politique français, au moment du Bicentenaire de la Révolution et de la Fête des Droits de l'Homme, se doit d'assumer sa responsablité d'Homme de Paix aux yeux des peuples du monde entier de la communauté internationale.

C'est ce qui nous a guidé aujourd'hui à rechercher des bases de la signature d'un accord de jumelage de coopération entre le Peuple de France et le Peuple sahraoui.

Liberté - Egalité - Fraternité sont nos symboles.

La troupe des Eclaireurs "Les Albatros" est présente au jumelage.

C'est en terme de solidarité et d'espoir dans un monde de Fraternité que je vous accueille ici, au nom de la population de Loon-Plage, du Conseil municipal, pour signer ce protocole de jumelage.

Pour que vive la Paix. Pour que vive le Peuple Sarhaoui. Pour qu'existe la République Arabe Sahraouie Démocratique. Pour que vive longtemps notre amitié, décidée aujourd'hui.

Jean-Claude Delalonde,
Maire de Loon-Plage.

Monsieur le Président de la République Française félicite les Eclaireurs de Loon-Plage

Monsieur le Président,

Nous sommes des Eclaireuses Eclaireurs de France et nous nous permettons de vous écrire cette lettre pour vous dire que depuis Juin 1989 la ville de Loon-Plage est jumelée avec une ville du Sahara Occidental qui est en guerre depuis dix ans contre la Maroc.
Ils se battent pour être comme la France, un pays libre et solidaire.
C'est pour cela que nous les Eclés, nous avons voulu avoir vingt enfants sahraouis pendant nos trois semaines de camp et deux semaines à Loon-plage.
Pendant tout ce temps, nous nous sommes liés d'amitié, et c'est pour cela que nous nous quitterons avec le coeur serré.
Et comme on dit chez les scouts : "les paroles s'envolent mais les souvenirs restent". Nous ne les oublierons pas en espérant que ce sera réciproque pour les sahraouis, car nous leur avons faits découvrir tant de choses qu'ils garderont toujours en mémoire.

Après ces brefs mots, nous voudrions que vous aussi, Monsieur le Président, nous aidiez à intervenir pour que ce peuple soit aussi libre que nous, qu'ils connaissent la paix, l'amitié, la solidarité et la fraternité.

Bien à vous Monsieur le Président, avec nos meilleurs sentiments scouts.

LEMOINE Ludovic, 394 rue André Boulloche
Tormyn Sébastian 38, rue René Casvin
59279 LOON-PLAGE

LE CHEF DE CABINET
DU PRESIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le

CAB/MCC

Monsieur,

Au nom de vos camarades, vous avez récemment prié Monsieur le Président de la République, de bien vouloir tendre visite aux enfants sahraouis qui sont actuellement accueillis par votre troupe d'Eclaireurs et Eclaireuses de France, à Loon-Plage.

Soyez assuré que Monsieur François MITTERRAND a été très sensible aux sentiments qui ont inspiré votre démarche à laquelle il eût aimé pouvoir répondre favorablement. Mais, en raison de ses nombreuses obligations, il ne lui sera malheureusement pas possible d'accepter l'aimable invitation que vous lui avez adressée.

Le Chef de l'Etat m'a chargée de vous en exprimer ses regrets, mais aussi de vous féliciter pour la passion généreuse que traduisent vos lettres et dont le message de paix rejoint ses préoccupations.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Béatrice MARRE

Monsieur Christian HOGARD
Chef de Troupe "Les Albatros"
Eclaireuses, Eclaireurs de France
25, rue Nationale
59279 LOON-PLAGE

ALBI

ALBI : en route pour la signature du jumelage

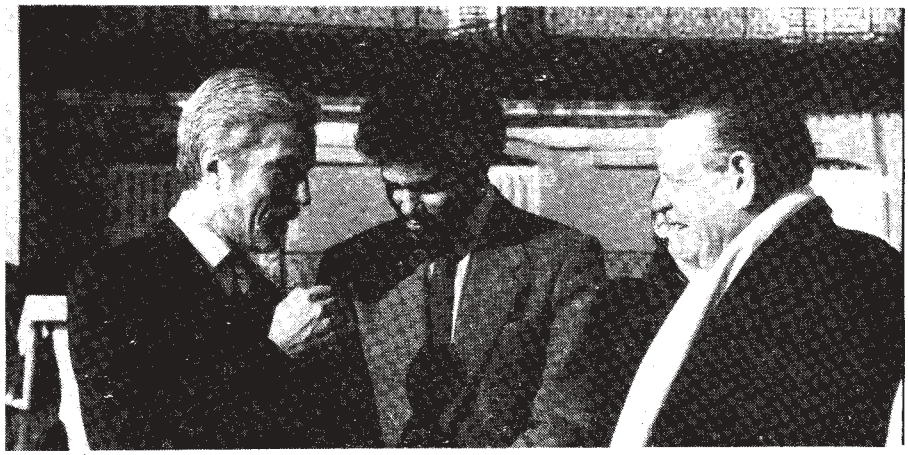

Après la signature du contrat, M. le maire s'entretient avec M. Sayed et M. Saby, président du groupe d'élus au Parlement Européen.

Albi , le 2 Décembre 1989

En toutes circonstances les Français ont toujours manifesté leur attachement inconditionnel à la démocratie et à ses valeurs. Ils ont toujours affirmé le droit à l'autodétermination des peuples auxquels ils reconnaissent le droit plein et entier de construire eux-mêmes leur avenir. Ils ont toujours accordé le soutien de la France aux peuples opprimés. Alors que se termine l'année du Bicentenaire de la Révolution de 1789 ils demeurent fidèles aux principes de la Déclaration des Droits de l'homme.

Ce sont là au tant de raisons qui ont conduit la ville d'Albi, au nom de ces principes et de ces valeurs, à venir en aide au peuple Sahraoui en accueillant des enfants ainsi arrachés à l'atmosphère de la guerre et de ses contraintes pour leur offrir un répit, des vacances dans la paix, la considération et la compréhension que l'on doit à tout individu.

La ville d'Albi a voulu aller plus loin dans sa démarche à l'égard de ce peuple qui lutte depuis quatorze ans pour obtenir que soit reconnu son droit à l'autodétermination. Elle a décidé, à la majorité de son Conseil Municipal, d'apporter une aide plus concrète en ouvrant un jumelage-coopération avec une communauté Sahraouie, celle de Um Dreiga.

Amis Sahraouis, avec vous, nous sommes soucieux d'établir et de promouvoir une relation amicale entre nos deux communautés, une relation fondée sur l'estime, sur la reconnaissance de l'autre et l'affirmation de son droit d'existence, de son droit à la vie libre et au bonheur, de son droit à la liberté de ses choix et au respect. Mais nous voulons que cette considération trouve son affirmation dans la solidarité et dans la coopération. Aussi la ville d'Albi s'engage-t-elle à apporter à votre communauté son soutien et son aide dans ses aspirations, son développement et ses espoirs que nous entendons partager avec vous.

Ces mots d'amitié, de solidarité et d'espoir éclaireront désormais nos rapports. Que votre venue à Albi, que notre accueil dans notre ville et sur notre sol, scellent pour l'avenir cette amitié, cette solidarité pour nos deux villes et l'espoir du peuple Sahraoui.

Nous signerons cette charte d'amitié et de coopération,

Pour réaffirmer notre attachement à la Paix,

Pour revendiquer le droit à l'autodétermination et à l'indépendance de votre peuple,

Pour que vivent, fleurissent et s'étendent sur le monde la liberté et la fraternité entre tous les hommes.

Discours de Michel Castel, Maire d'Albi.

Albi, le 2 Décembre 1989

Comment aurai-je pu me doûter en passant un jour devant le Café du Croissant à Paris, là où l'on a voulu, en tuant Jean Jaurès, assassiner les espoirs et les luttes d'une génération, que je viendrai ici à Albi le 2 Décembre 1989, année bicentenaire de la révolution française ouvrir et écrire une nouvelle page d'Amitié et de Fraternité entre deux municipalités, UmDreiga et Albi, pétries par un même esprit de liberté - que je viendrai ici à Albi où ce grand homme que fût Jaurès a médité à l'ombre des maisons de briques roses de votre belle ville les idéaux de 1789 et la façon de les perpétuer par une action conséquente et un programme politique qui constitue aujourd'hui la fierté de tous les socialistes.

Au mois de Juin dernier Loon-Plage, une ville du Nord de la France, se jumelait à la ville Sahraouie de Bir Enzaran et rejoignait ainsi le couple vieux de quelques années déjà Haouza-Le Mans.

Aujourd'hui Albi et Um Dreiga viennent agrandir et renforcer la famille Franco-Sahraouie.

Les mots arrivent parfois, difficilement à exprimer ce que ressentent les coeurs, que je tiens aujourdh'ui, à vous dire, Mesdames et Messieurs, que Michel Castel, Jean-Claude Delalonde, et Robert Jarry, sont trois maires, trois hommes d'une trempe exceptionnelle par leur courage politique, la générosité de leurs actions et la fraternité de leurs démarches solidaires animées par un esprit intransigeant de justice, d'égalité et de droit à l'égard d'un petit peuple, le peuple sahraoui ...

C'est ce refus de la paix d'une féodalité moyenâgeuse qui ne nous laisse pour défendre notre droit à la liberté, que l'alternative de la guerre, qui explique notre volonté et notre détermination de continuer notre lutte légitime de libération nationale jusqu'à ce que Rabat soit disposée à négocier avec nous - comme c'est le voeu de la communauté Internationale - Les modalités de ce référendum d'autodétermination libre, général et régulier qui permettra au peuple sahraoui, de choisir en toute liberté son avenir.

B. Sayed, Représentant du Front Polisario.

De multiples positions en faveur de la Paix et du dialogue entre Maroc et Polisario

Octobre.
Internationale libérale
Congrès 1989, Paris -

Tandis que le conflit dans le Sahara Occidental s'est intensifié au cours de la dernière semaine avec, de chaque côté, beaucoup de victimes, ce congrès :

- affirme le soutien de l'IL pour l'autodétermination du Peuple Sahraoui (le Sahara Occidental),

- condamne l'oppression continue et récemment accrue du Maroc contre ce peuple,

- demande une solution pacifique et directement négociée du conflit, la coopération élargie avec les réfugiés du Sahara et une pression internationale en faveur des droits de l'homme dans le territoire occupé.

L'IL décide de communiquer cette résolution au roi Hassan II du Maroc et au secrétaire général du Front Polisario.

Novembre

Groupe d'études sur les problèmes du Sahara occidental.

Le groupe d'Etudes sur les problèmes du Sahara Occidental réuni sous la présidence de Charles Pistre, a fait le point sur l'évolution du Sahara Occidental, tant pour ce qui touche à la situation sur le terrain qu'en ce qui concerne la mission du Secrétaire général de l'O.N.U., Monsieur Perez de Cuellar et les conséquences du conflit sur l'équilibre interne du Maghreb.

Il a regretté que l'absence de contacts directs, après les espoirs nés lors de la rencontre entre le roi Hassan II et les représentants du Front Polisario le 4 janvier à Marrakech, ait abouti à la réouverture des opérations militaires sur le territoire du Sahara occidental et à l'arrêt de la trêve unilatérale décidée par le Front Polisario.

Il souhaite que les négociations directes soient reprises immédiatement, et que selon les modalités prévues par les recommandations 43-33 de l'O.U.A. et AG 104 de l'O.N.U., un référendum d'autodétermination soit organisé dans les meilleurs délais. Accepté en principe par les parties concernées, et dans le cadre de la mission confiée à Monsieur Perez de Cuellar, ce référendum doit permettre au peuple Sahraoui de décider librement et sans presions extérieures de son propre destin.

Il demande que la visite du roi du Maroc Hassan II en France soit mise à profit par ses interlocuteurs français pour lui faire connaître l'attachement de notre pays à l'application rapide des recommandations de l'O.U.A. et de l'O.N.U. et à l'organisation dans des conditions non contestables du référendum d'autodétermination sur l'avenir du Sahara occidental et du peuple sahraoui.

Octobre

O.N.U - New-York

Parlant au nom des Douze, le delégué de la France a évoqué la question du Sahara Occidental en troisième commission de l'Assemblée Générale de l'O.N.U. lros de l'examen du point relatif à «l'importance de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'indépendance rapide des peuples et territoires coloniaux pour que les droits de l'homme soient effectivement garantis et respectés».

«Les Douze, a dit le représenant français, se félicitent de la réponse positive de principe apoprtée par les parties concernées aux propositions de paix soumises par le Secrétaire général». Ils espèrent que le plan représenté par ce dernier sera appliqué sans délai pour permettre de procéder à un référendum sur l'autodétermination de ce territoire, sous les auspices des Nations Unies.

«Les Douze expriment également l'espoir que la coopération au sein de l'U.M.A. pourra faciliter ces efforts afin d'ouvrir la voie à un règlement juste et durable au conflit», a-t-il poursuivi.

«Les Douze ont également pris note avec le plus grand intérêt de la rencontre entre le roi du Maroc et des représentants du Front Polisario et forment le voeu que ces contacts puissent se poursuivre», a dit encore le représentant de la présidence en exercice de la C.E.E.

Novembre

Résolution Assemblée Générale sur le Sahara

Quarante-quatrième session

Quatrième commission adoptée par consensus.

*Souligne l'importance de l'accord de principe signé le 30 août 1988 par le Royaume du Maroc et le Frente Popular Para la libéracion de Saguia El Hamra y Rio de Oro aux propositions communes du président en exercice de l'Organisation de l'Unité Africaine et du secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies en vue de tenir un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental, organisé et contrôlé par l'Organisation des Nations Unies en coopération avec l'Organisation de l'Unité africaine.

* Salue les entretiens à Marrakech de sa majesté le roi Hassan II du Maroc avec une délégation de haut niveau du Frente Popular Par la libéracion de Saguia El Hamra y Rio de Oro et fait bien l'espoir du secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qu'il y aura d'autres rencontres de cet ordre pour renforcer les perspectives de succès du processus de paix.

* Exprime sa conviction que la poursuite du dialogue direct entre les deux parties au conflit pourrait contribuer à l'aboutissement du processus de bons offices conjoints du président en exercice de l'Organisation de l'Unité Africaine et du secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, au rétablissement de la paix au Sahara occidental, ainsi qu'à la stabilité et à la sécurité de toute la région.

Décembre

Nouvel appel de l'O.N.U. pour des négociations directes sur le Sahara occidental.

L'Assemblée générale de l'O.N.U. a adopté, lundi 11 décembre, sans vote, une résolution sur le Sahara occidental soulignant notamment l'importance d'un dialogue direct entre le Maroc et le Polisario pour résoudre le conflit vieux de quatorze ans. Le texte de la résolution, identique à celui adopté dans les mêmes conditions le 23 octobre par la commission de décolonisation de l'O.N.U., indique notamment que l'assemblée générale «exprime sa conviction que la poursuite du dialogue direct entre les deux parties au conflit est de nature à contribuer à l'aboutissement du processus de bons offices conjoints» à l'O.N.U. et à l'O.U.A. (AFP).

LES ARMES ET LES URNES

LE temps rend possible et la connaissance et l'oubli. En ce début novembre, nous étions au Sahara Occidental, dans cette portion du territoire que les combattants sahraouis appellent le secteur de la Saguia El Hamra. Les repères acquis en quelques dix années de reportages successifs permettaient de sentir qu'une opération militaire d'une ampleur certaine se préparait. Le 8 novembre à l'aube, s'enclenchait la bataille d'Amgala. Un front de 25 km de large sur 22 km de profondeur. En moins de cinq heures, les destructions occasionnées aux forces Armées Royales marocaines ont été considérables. Les 36 prisonniers, dont 6 sous-officiers, capturés à cette occasion vont en témoigner, comme l'ont fait les 12 ramenés de Guelta Zemmour le 7 octobre 1989, et les 36 autres capturés le 11 octobre dans la bataille de Haouza.

La petite localité d'Amgala, qu'on dit riche en points d'eau, est depuis l'année 1985 à la convergence de trois des ceintures de protection édifiées par les FAR au Sahara Occidental. La concentration de troupes et d'armement y est particulièrement importante. En nombre et en qualification, puisque c'est ici par exemple que stationne le 4ème BIP, ces parachutistes considérés comme l'une des élites de l'armée marocaine. Les bilans publiés par les deux parties en conflit sont bien évidemment contradictoires.

L'information sahraouie fait état de 250 morts et plus de 325 blessés, l'information marocaine en reconnaît 45 et 56, c'est encore trop, aux yeux de la communauté internationale qui avait cru enfin pouvoir espérer et tabler sur une paix imminente.

«La paix se fait à deux», disait le 1er octobre 1989, devant la commission de décolonisation de l'ONU, le Ministre sahraoui des Affaires Etrangères. Depuis 1978, force est de constater que le Maroc s'est à chaque fois employé à faire avorter les perspectives de paix ouvertes par les efforts de médiation de l'Algérie, les plans de l'OUA, de l'ONU. Depuis 1978, chaque débâcle militaire marocaine, au lieu d'être méditée, a été l'occasion de désigner du doigt un pays frontalier : ici l'Algérie, la Mauritanie. Amgala ne déroge pas à l'usage, à cette fuite en avant qui ne peut rien changer au réel têtu : il ne peut y avoir de solution militaire au conflit. Les experts militaires, occidentaux notamment, l'affirment et l'argumentent depuis près de dix ans. La guerre en accuse 14, jusqu'à quand ? Jusqu'où ? Des partis marocains, l'Istiqlal en tête, essaient d'impliquer directement l'Algérie dans l'offensive contre Amgala. Ils tablent sur la méconnaissance et l'oubli. Méconnaissance du terrain, découlant de la propagande entretenue autour des «murs» de défense marocaine qui auraient, en quelque sorte, chassés les combattants sahraouis de la terre qu'ils revendiquent comme la leur. C'est faux, ces territoires libérés de la RASD, nous les avons une nouvelle fois sillonnés, sans autre réaction des forces marocaines qu'un tir de mortier nocturne en réponse à l'imprudence du flash de nos photos. Oubli de la constance du soutien de principe de l'Algérie à cette guerre de libération nationale que, récemment encore, en évoquant la reprise des relations diplomatiques avec le Maroc, le Président Chadli rappelait : «nous avons convenu (...) le jour où le peuple sahraoui pourra se prononcer sans contrainte aucune, nous respecterons sa volonté, quelle qu'elle soit».

Qu'enfin parlent les urnes et se taisent les armes.

Président de la RASD à «Algérie - Actualité»

«Les évènements prouvent que nous avons tout fait pour régler le problème par des moyens pacifiques ...

Algérie-Actualité : Offensives militaires importantes en un mois, est-ce à dire que la solution négociée du conflit s'éloigne ?

Mohamed Abdelaziz : au début de l'année, après avoir accepté nos positions, le Roi Hassan II a reçu une délégation sahraouie. Notre démarche reposait sur quatre considérations fondamentales. Premièrement, le nouveau climat de détente obtenu dans la région du Maghreb arabe. Ensuite, l'évolution internationale et l'opinion généralisée pour le règlement des problèmes et conflits. Troisièmement, la guerre maroco-sahraouie avait plus de dix ans d'âge et nous pensions qu'une réflexion sérieuse avait abouti à la conclusion qu'il était impossible de nous éliminer militairement et que par conséquent, il fallait trouver d'autres voies pour régler ce conflit. Enfin, nous pensions qu'à partir du moment où le roi du Maroc en sa qualité de chef de l'Etat respecté avait accepté de recevoir, dans son palais, le Front Polisario, représentant des aspirations du peuple sahraoui à l'indépendance, cela signifiait l'existence d'une réelle volonté de s'engager dans la voie de la paix. Depuis cette rencontre et jusqu'au mois d'octobre dernier, tout ce que nous avons fait incitait au dialogue. Nous avons cherché l'instauration d'un climat propice, en levant tous les obstacles. Nous avons véritablement déroulé le tapis sur lequel les Marocains allaient vers la paix.

Nous avons décrété une trêve militaire d'un mois. Nous l'avons fait suivre d'une accalmie, en réduisant les opérations militaires d'envergure. Nous avons libéré, sans conditions, un groupe de 200 prisonniers marocains. Nous avons allégé nos offensives politiques, diplomatiques et informatives. Durant cette période, à cinq reprises, nous avons reçu des engagements de la partie marocaine, soit directement lors de la rencontre de Marrakech, soit par l'intermédiaire de médiateurs respectables qui n'ont pas l'habitude de s'adonner au mensonge. A chaque fois, le roi nous assurait qu'il nous rencontrerait prochainement. Nous avons patienté. Tantôt, le roi évoquait le Sommet de la francophonie, tantôt le Sommet Arabe, ou encore ses voyages à Tripoli, en Espagne... Lors du Sommet de l'OUA à Addis Abéba, nous avons été surpris par la vaste manœuvre diplomatique, développée en secret par les représentants marocains. Ils demandaient aux Etats de geler leur soutien à la RASD pour permettre, soi-disant, l'organisation du référendum, ils sont même allés jusqu'à parler au nom d'autres Etats, en affirmant y compris que les adhérents à l'UMA partageaient cette position. A l'Angola, particulièrement, ils ont affirmé que le Polisario était d'accord, mais que ni lui, ni l'Algérie n'osait le dire directement. Tromperie et mensonge. Ils ont cependant semé la zizanie et il nous a fallu clarifier les choses. La manoeuvre a échoué.

Plus tard, à la veille de son voyage en Espagne, Hassan II en personne a solennellement annoncé à l'opinion publique internationale qu'il ne rencontrerait pas le Front Polisario, que tout était fini. Comme dit le proverbe français : il a vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Voilà pour les négociations directes. Pour ce qui est du référendum, le Maroc refuse de retirer ses forces armées, son administration, ses colons. Or le règlement du conflit ne peut venir que du dialogue direct ou d'un référendum réunissant les conditions indispensables à la liberté du choix.

La dernière Assemblée Générale de l'ONU, a été le cadre d'un consensus international. Tous les Etats, y compris les amis du Maroc, sont maintenant con-

vaincus que le problème du Sahara Occidental est un problème d'autodétermination, que le peuple sahraoui a le droit de décider de son destin à travers un référendum. Tous ont la conviction que la solution passe par le dialogue direct. De l'est à l'ouest, du nord au sud, il y a accord sur ces principes essentiels. Plus de la moitié des pays du monde reconnaissent la RASD en tant qu'Etat. Cela ne nous a pas empêché d'accepter la résolution de la Commission de décolonisation de l'ONU portant sur l'organisation du référendum. Le Maroc, jusqu'à présent, n'a pas officiellement émis de réserve ou de refus dans tous les cas. En ce qui concerne les sahraouis, à partir du moment où un consensus international existe, nous sommes prêts à nous exécuter.

Par contre, le 5 novembre 1989, à l'occasion de son discours commémorant l'invasion de notre pays, Hassan II a une nouvelle fois fermé la porte au dialogue, à la solution négociée, Que nous reste-il si ce n'est l'accroîssement des activités militaires, la reprise des opérations, Guelta, Haouza, Amgala ? ...

Les évènements prouvent que nous avons tout fait pour régler le problème par des moyens pacifiques. Nous restons ouverts au dialogue. Nous sommes un peuple, notre cause est juste, nous ne nous plierons pas. Nous voulons négocier, dialoguer, chercher un arrangement... Hassan II ne doit pas attendre de nous la soumission. Nous ne sommes pas nombreux, mais cela ne diminue en rien notre droit. Notre pays est un désert certes, mais il est à nous, nous le défendrons avec des pierres, avec nos dents s'il le faut. Voilà ma réalité.

A.A. : l'UMA a couronné des efforts de détente dans la région : reprise des relations tuniso-lybiennes, reprise des relations maroco-algériennes... Ne craignez-vous pas que la RASD soit tenue pour responsable ou prise pour prétexte à une remontée de la tension dans la région ?

M.A. : L'Union est une revendication de tous les maghrébins, dont le peuple sahraoui, pour qu'elle permette à la région de passer des conflits et des tensions au bon voisinage, à l'entente politique et à la coopération économique. L'Union appelle cependant, à quelques remarques concernant d'abord l'utilisation de la carte de l'UMA pour passer outre la question sahraouie et faire pression sur notre peuple. Cette arrière-pensée politique diverge avec l'objectif des autres parties qui constituent le Maghreb. Ensuite, et depuis les indépendances de l'Afrique du Nord, depuis les années 50-60, le problème permanent et profond demeure la question sahraouie, avec l'existence du colonialisme espagnol puis l'invasion par le Maroc et son comportement de colonisateur. Si l'édification du Maghreb arabe ne place pas au premier plan le règlement du conflit sahraoui, cela veut dire qu'il se construit sur les bases fragiles. Enfin, depuis la création de l'UMA, nous constatons des choses inquiétantes, particulièrement l'attitude du Maroc. Ainsi, la présidence de l'UMA, théoriquement limitée à 6 mois est assurée par le Maroc depuis près d'une année. Lors du prochain sommet à Tunis, nous verrons que les résultats enregistrés ne sont pas importants, que le bilan n'est pas concret. Ce sont, à notre sens, des remarques essentielles.

Pour que l'UMA avance, et c'est notre rêve à tous, il faut qu'elle évite les manœuvres, les mines, les volcans... Le respect mutuel, la confiance sontindispensables. Ceci ne sera possible que si le Maroc change vis-à-vis de la question sahraouie et du règlement du conflit. Construire le Maghreb, signifie aussi la connaissance du nombre d'habitants, de la superficie et des frontières de chaque pays. Or, jusqu'à présent personne ne sait jusqu'où s'étendent les frontières du Maroc et quelle est sa superficie. A partir de là, on voit mieux en quoi le règlement du conflit sahraoui permettra de construire le Maghreb de manière stratégique, il ne faut donc pas faire porter à la RASD la responsabilité des déboires de l'UMA, au contraire, il faut les rechercher dans la politique du Maroc depuis les années 60, dans sa philosophie expansionniste, son comportement hégémonique, y compris en recourant aux armes. Ses frontières élastiques qui tantôt s'étendent vers une partie de l'Algérie, tantôt vers la Mauritanie ou le Sahara, ou bien encore vers les deux ensemble sont un grave problème, une calamité. C'est une philosophie qui est un obstacle à la construction du Maghreb arabe. Un changement de mentalité est nécessaire pour édifier un avenir commun.

A.A. : Votre rapport au 7ème Congrès a fait état d'une autocritique. Puis est intervenu le ralliement de Hadrami au roi du Maroc. Pouvez-vous expliciter cette situation ?

M.A. : Le Front Polisario, puis la RASD se sont organisés dans des conditions extrêmement difficiles, depuis 1973, depuis 16 ans. Notre peuple est peu nombreux, la nature est hostile, il est donc particulièrement dur de mener une longue guerre, une guerre des nerfs. En tant que mouvement de libération nationale, nous nous refusons à être les pions de quelque force que ce soit. Pendant ces 16 années, nous avons été combattus de manière directe de la France, par le soutien des USA et l'ingérence de plusieurs autres parties. Nous avons résisté. Notre lutte est propre et exemplaire tant sur le plan politique, militaire que dans nos activités internes.

Nous sommes des êtres humains et des problèmes de personnes. Mais l'essentiel est comment trouver des solutions aux besoins de la Nation et du Peuple. Avant le 7ème Congrès d'avril 1989, certains cadres ont essayé de leur donner des prolongements dans les masses. Le 7ème Congrès, qui est historique, a réglé ces problèmes. Un autre travail a été poursuivi, qui utilisait les résidus du passé, un peu de tribalisme, etc.... Le responsable était Hadrami. Avant qu'on ne découvre qu'il avait des engagements avec les Marocains, il entretenait un flou, qui nous est devenu clair. L'unité autour de la révolution, la foi dans la lutte se sont raffermies. Hadrami a déclaré que ses relations avec le Maroc remontait à juillet 1988, lors de la rencontre de Taëf. Les problèmes chez nous ont commencé en septembre.

Ce peuple a versé son sang, ses larmes et a donné ses enfants. Personne ne peut le vendre, ni l'offrir, c'est impossible. Notre révolution n'émane pas d'une volonté personnelle. C'est pourquoi les Marocains se trompent dans leur utilisation de Hadrami, erreur qui s'explique sans doute par leur volonté de nous éliminer rapidement. Tous les conflits ont eu affaires à des agents. Celui-là s'est politiquement suicidé en rejoignant le Maroc. Hadrami affirme que nous combattons le Maroc. C'est vrai et, nous le faisons. Il dévoile que nous sommes un peuple nourri de lentilles, c'est vrai et nous le disons. Mais jamais Hadrami ne pourra dire que devant Hassan II nous nous sommes prosternés.

Entretien réalisé pa Malika Abdelaziz Abida Allouache et Yahia Bounouar Article paru dans Algérie Actualité du 16 au 22 nov. 1989

LA CONFÉRENCE EUROPÉENNE DE HAMBOURG

CHAQUE année depuis le début du conflit, se tient dans une ville européenne une rencontre qui rassemble responsables du Polisario et du Croissant rouge Sahraoui, O.N.G. (Organisations Non Gouvernementales) à caractère humanitaire et Comités de Soutien. Elle est destinée à organiser la solidarité et la popularisation de la lutte d'indépendance des sahraouis.

Cette année à Hambourg, les aspects traditionnels de la coopération, Croissant Rouge Sahraoui, O.N.G., Comitiés ont été abordés :

- alimentation et agriculture,
- santé,
- énergie, artisanat, équipements divers,
- éducation, formation.

Par exemple

Des réalisations très encourageantes ont été présentées :

. Dans le secteur agriculture, la coopération entre agriculteurs sahraouis et une asociation anglaise War on Want, a permis de ganger 60 hectares sur le désert depuis 2 ans (protégés de coupe-vents, défrichés, irrigués).

. Dans le secteur énergie-solaire, le Comité suisse, la Croix-Rouge suédoise, des techniciens sahraouis sont en train d'équiper tous les bâtiments de la R.A.S.D. en électricité solaire. Projet exemplaire tant au nivea udes résultats que de la démarche, car totalement maîtrisé par les techniciens sahraouis (stockage, montage des circuits, installation).

. Dans le secteur puériculture et école maternelle, plusieurs organisations européennes - COSPE, CARITAS-Algérie, Enfants Réfugiés du Monde - réalisent depuis 2 ans un programme de formation petite enfance dans les campements, y sera très bientôt associée une équipe de formateurs de l'Ecole Normale du Mans.

Résolution finale
Octobre 89
Hambourg

La XVe conférence du soutien au peuple sahraoui s'est tenue du 13 au 15 octobre 1989 à Hambourg avec la participation :

- des représentants des comités de soutien d'Autriche, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne , Italie, Pays-Bas, Portugal, République Fédérale d'Allemagne, Suède, Suisse, Vénézuéla.

- des représentants de nombreuses organisations non-gouvernementales humanitaires,

-en présence de M. Boukhari Ahmed, membre du burau politique du Front Polisario, représentant de la R.A.S.D. en Europe et de M. Mohamed Habiballah président du Croissant Rouge Sahraoui.

La Conférence prend acte des évènements intervenus sur la scène internationale depuis sa précédente réunion de Las Palmas, en particulier :

- La rencontre au mois de Janvier 1989 entre une délégation de haut niveau du Front Polisario et le roi du Maroc.

- la volonté fermement affirmée par le dirigeants sahraouis d'ouvrir un dialogue positif débouchant sur la paix, volonté marquée par l'instauration de la trève unilatérale, la libération de deux cents prisonniers de guerre marocains, ainsi que la constante disponibilité montrée par le Front Polisario pour des négociations en vue de la paix.,

- le vote par le Parlement européen, au mois de mars, de la résolution sur la situation au Sahara occidental,

- le vote, à Belgrade au mois de Septembre, de la résolution sur le Sahara occidental adoptée par consensus et sans réserves émises par le Maroc, par le sommet des pays non alignés.

La Conférence se félicite du succès de la réunion de Rome des 9, 10 et 11 mai 1989 qui a permis la rencontre et la concertation des représentants des groupes interparlementaires de nombreux pays européens sur le thème : paix et indépendance pour le peuple sahraoui.

La Conférence tient à remercier Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies et Monsieur le Président en exercice de l'O.U.A. pour les efforts qu'ils ont déployé et qu'ils continuent toujours de déployer en vue de la reprise du dialogue entre la R.A.S.D. et le Maroc devant aboutir à la mise en oeuvre du referendum d'autodétermination.

Néanmoins, la Conférence se déclare préoccupée par l'attitude adoptée par le Maroc et en particulier par :

- le refus opposé par le roi Hassan II a la poursuite des négociations directes avec le Front Polisario, ainsi que son refus de recevoir les deux cents prisonniers marocains libérés par le Front Polisario.

La Conférence condamne cette attitude qui aboutit à une remise en cause des acquis du processus politique de paix, qui bloque la mission de bons offices conjointe ONU/OUA et qui a engendré la reprise des affrontements meurtriers au Sahara Occidental.

Dans ce climat, la Conférence tient à souligner l'urgence d'une reprise du processus de paix et la nécessité pour se faire d'un engament immédiat, ferme et résolu des Etats européens afin d'amener le Maroc à entrer définitivement dans la voie tracée par la communauté internationale pour le rétablissement de la paix au Sahara Occidental.

La Conférence considère que le référendum d'autodétermination et d'indépendance, plus que jamais, constitue un instrument valable permettant d'assurer une paix jsute et durable, a condition toutefios que sa mise en oeuvre respecte la lettre et l'esprit de la résolution AHG 104 (XIX) de l'O.U.A. et de la résolution 40/50 de l'O.N.U. et notamment qu'elle soit précédée de négociations directes entre les deux paties au conflit. La Conférence considère également que seules ces négociations permettront de créer les conditions nécessaires à l'instauration de la paix au lendemain de la proclamation des résultats du référendum.

Dans l'immédiat, afin d'obtenir un engagement positif et affectif des états européens dans le processus de paix, la conférence invite les comités à tout mettre en oeuvre pour qu'ils puissent obtenir de leurs gouvernements respectifs :

1/ un vote positif lors de la prochaine session de l'O.N.U.

2/ la prise de mesures les plus appropriées, permettant d'agir sur le Maroc dans le but d'obtenir la réouverture des négociations avec le Front Polisario.

JOURNÉE EUROPÉENNE EN FAVEUR DES DISPARUS SAHRAOUIS

«Nous fûmes impliqués dans une cause perdue et nous avons accompli notre devoir».

C'est sous ce titre que Nives San Martin, l'envoyé spécial du quotidien espagnol «YA» raconte son entrevue avec les 200 prisonniers marocains dont Hassan II ne veut pas.

200 prisonniers marocains entre les mains du Front Polisario furent libérés, en juin passé pour des raisons humanitaires et sont d'une moyenne d'âge de 50 ans, malades et qui depuis une décennie n'ont pas vu leurs familles. Aujourd'hui, ils ne peuvent regagner leur pays parce que le roi ne les a pas acceptés. Il ne reconnaît pas leur existence. Ils sont des «Ovnis».

Bavardons avec eux. Leurs vies, maintenant, à la Wilaya d'Aousserd est celle de n'importe quel sahraoui, ils ont été incorporés dans les travaux communautaires et on les traite à l'exemple de tous les citoyens sahraouis. Mais il y a plus d'une décennie qu'ils n'ont pas vu leurs femmes et leurs enfants, ni reçu des lettres de leur part, ni ne savent qu'ils ont été informés de leur libération.

Nous aussi nous avons appris ce refus du roi, nous ne comprenons pas pourquoi, est-ce des représailles contre nous, en tant que prisonniers marocains, est-ce des représailles contre les sahraouis, ou alors il y a des dessous politiques ? affirme Mourad Oumar. Il qualifie le refus d'Hassan II de «Machination».

El Abib Hassan, âgé de 50 ans fut fait prisonnier le 24 août 1979.

"Nous avons été impliqués dans une cause perdue et nous avons accompli la mission. Pourquoi ces représailles contre nous ?». Il parle en toute liberté . «Nous avons été faits prisonniers et le Front Polisario nous a très bien traités».

Les prisonniers que nous avons visités dans les camps près de la frontière algérienne affirment être bien traités par le Front Polisario. Ils ne reçoivent pas régulièrement des lettres de leurs familles mais chaque fois qu'ils en reçoivent, ils écrivent leurs réponses qui sont envoyées par le biais du Croissant Rouge Sahraoui. Quelques uns restent 3 à 4 ans sans recevoir de réponse.

Le 25 septembre 1989

Venez nombreux manifester pour les disparus sahraouis le 24 février, Place des Droits de l'homme à Paris

Texte de l'appel lancé par la représentation du Front Polisario pour la France, par l'Organisation des familles et proches des disparus et prisonniers sahraouis au Maroc, l'Association française des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD),l'Association Française d'Amitié et de Solidarité des Peuples d'Afrique (AFASPA) et la communauté sahraouie vivant en France.

Plus de 800 Sahraouis disparus, dans les zones du Sahara Occidental occupées militairement par le Royaume du Maroc ou, à l'intérieur même du Maroc.

Jusqu'à présent, 8035 jeunes Sahraouis ont été forcés à l'exil dans le cadre d'une politique de transfert massif des populations sahraouies hors de leur territoire. Ces mesures interviennent, comme par hasard, juste au moment où le royaume du Maroc a fait savoir aux Nations Unies (ONU) et à l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) son accord de principe pour l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Quelques centaines de prisonniers de guerre sahraouis, de prisonniers politiques sahraouis et marocains continuent depuis des années à subir l'humiliation et la torture physique et morale dans les geôles insalubres et moyenâgeuses du roi Hassan II du Maroc.

Parmi eux, le plus ancien prisonnier politique du monde après le Sud-Africain Nelson Mandela, il s'agit de M. Abraham Serfaty, âgé de 64 ans.

Depuis le printemps 89, 200 prisonniers de guerre marocains libérés par le Front Polisario sans conditions ni préalables attendent dans le désespoir et l'angoisse que leur roi revienne sur son refus de les laisser rentrer chez eux, au Maroc.

C'est pour dénoncer ce climat de peur, de suspicion et d'oppression, de violations systématiques des Droits de l'Homme et pour nous aider à lever cette chape de plomb qui entoure depuis 1975, les zones du Sahara Occidental occupées militairement par le Maroc, où nul journaliste ni observateur étranger ne peut se rendre librement.

Pour que toute organisation humanitaire puisse avoir accès aux prisonniers sahraouis et marocains.

Pour que toute organisation des Droits de l'Homme puisse obtenir des informations sur leur état de santé et leurs conditions de détention et accomplir ainsi son devoir.

Sachant que l'oppression se nourrit de silence, nous vous appelons à venir massivement nous rejoindre le Samedi 24 février 1990 à 15 heures Place des Droits de l'Homme (Esplanade du Trocadéro) à Paris, et à élever ainsi votre voix pour que triomphent au Sahara Occidental et au Maroc, la liberté, la justice et le droit des hommes et des femmes sahraouis et marocains et qu'ils puissent enfin vivre en bons voisins dans la dignité et dans la paix.

COMITÉ DU VAL-DE-MARNE - 1989 - DES ACTIONS TOUS AZIMUTS

DEPUIS bientôt 10 ans, le Comité du Val-de-Marne s'est assigné une double tâche : apporter une aide concrète aux réfugiés des campements et développer la connaissance du peuple sahraoui et de sa lutte pour l'indépendance aupès des habitants de notre département.

Si le poids du silence officiel a rendu les débuts de notre action difficiles, aujourd'hui notre travail commence à porter ses fruits : le nombre de nos partenaires augmente sans cesse.

Le Conseil général et son président Monsieur Germa, permettent l'accueil des enfants sahraouis en été dans les conditions les meilleures ; huit municipalités financent les séjours et reçoivent les enfants ; l'association V.V.L. organise les vacances dans les centres en leur donnant un contenu pédagogique apprécié.

L'Union des Mutuelles prend à sa charge une visite médicale systématique des enfants et des adultes qui séjournent en France.

Le Secours Populaire Français dont les initiatives de solidarité en faveur du peuple sahraoui prennent un aspect spectaculaire avec l'organisation d'une collecte de 6000 kilos de sucre dans toutes les écoles du département.

L'Union de Femmes françaises qui participe à l'accueil collecte des vêtements, organise des réceptions dans les familles françaises et apporte le «petit plus» qui agrandit les sourires.

Que dire de la réception inoubliable préparée par les élèves du C.E.S. de Villecresnes et de leurs professeurs pour les jeunes sahraouis, ou de l'organisation du stage de formation professionnelle par la Municipalité de Villejuif dans les entreprises de la ville ?

Cette simple énumération non exhaustive ne suffit pas, à elle seule à démontrer la qualité des actions entreprises, expression du dévouement et de l'attachement à la cause du peuple sahraoui.

Rencontre d'enfants sahraouis des campements avec les Sahraouis de France, au Conseil général du Val de Marne

L'organisation d'une tournée de l'Orchestre national Sahraoui dans la région parisienne et l'enregistrement d'un disque grâce à l'aide du conseil général terminera cette année 1989.

Toutes les opérations, outre l'aide matérielle qu'elles apportent, permettent de toucher un très grand nombre de personnes qui deviennent par et dans leur action des porte-paroles de la cause sahraouie.

Il faut déjà préparer 1990. Notre effort devra porter sur le recrutement de nouveaux membres afin d'être en mesure de suivre les projets qui nous sont proposés.

Après les espoirs de paix nés de la rencontre de Marrakech, les combats ont repris. Nous devons donc poursuivre plus encore nos efforts, et créer un vaste mouvement d'opinion favorable à la cause du peuple sahraoui.

CARTES ET FRONTIÈRES : UNE SOUVERAINETÉ USURPÉE QUI S'AFFICHE.

J'assistais il y a un mois au Mans à une Conférence «Connaissance du Monde» retraçant un voyage au Maroc. L'utilisation de la carte du Maroc atteignant les frontières mauritaniennes me scandalisa.

En effet, cette représentation cartographique du Maroc est devenue très fréquente. Les éditeurs, les grands journaux par méconnaissance souvent, pour des motifs politiques ou commerciaux adoptent souvent ce modèle.

Pourquoi ne pas réagir à chaque fois que nous rencontrons la carte d'un Maroc élargi au Sahara occidental ?

Voilà un modèle possible.

«Votre ..... reproduit une carte ..... qui étend les frontières marocaines au territoire de l'ancien Sahara espagnol.

De très nombreuses publications adoptent ce parti pris pour des raisons politiques, commerciales mais souvent par méconnaissance.

Cette représentation est erronée, en effet l'ex Sahara espagnol territoire situé à l'extrême ouest du Sahara, au sud du Maroc, a été occupé militairement en 1975 et les populations sahraouies n'ont jusqu'à préent jamais pu exercer leur droit à l'autodétermination. Depuis 15 ans, une guerre oppose le Maroc et les Sahraouis réfugiés en Algérie.

La souveraineté du Maroc sur ce territoire n'a donc aucune réalité légale et internationalement reconnue.

Je vous remercie de veiller à ce que de telles approximations ne se renouvellent ...»

APRES L'EMISSION D'ANTENNE 2 " L'heure de vérité"

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

B.P. 244 - 75227 PARIS CEDEX 05 CCP 19303 94 K PARIS Tél. (1) 47.27.89.93

Antenne II - Avenue Montaigne Paris

Monsieur le Président,

Hassan II emprisonne les démocrates et fait assassiner les opposants.

Hassan II mène depuis 15 ans une guerre injuste contre un peuple qui veut seulement son juste droit à s'autodéterminer.

15 ans de guerre pour les soldats marocains et pourtant Hassan II vient de refuser à 200 d'entre eux , que le Polisario a décidé unilatéralement de libérer, le droit de rentrer chez eux et de retrouver leurs familles.

La triste réputation d'Hassan II vous aurait-elle conduit à la prudence, cette émission n'ayant bénéficié d'aucune publicité, ni programmation dans la presse spécialisée ?

Nous tenons à vous faire part de notre indignation de voir une chaîne nationale ouvrir son antenne à un monarque si peu soucieux des droits de l'homme dans son pays et les territoires qu'il occupe.

R. Villemont

COTISATIONS 1990

Renouvelez votre adhésion à l'Association des Amis de la R.A.S.D.
Abonnez-vous à SAHARA INFO

Soutenez le combat du peuple sahraoui pour son indépendance, contribuez au développement de la R.A.S..D., renforcez la paix et l'amitié entre les peuples du Maghreb en devenant les amis de la R.A.S.D.

NOM ..... PRÉNOM ..... Profession .....
Adresse .....
code postal ..... Ville .....

Je désire adhérer et recevoir Sahara-Info ..... 200 F
Etudiants, demandeurs d'emploi, retraités ..... 100 F

A découper et à nous retourner accompagné de votre règlement (CCP 19 303 94 K Paris) B.P. 244 75227 Paris Cedex 05

cain, l'investissement de celui-ci et la poursuite des FAR à l'intérieur du mur. Le Maroc reconnaît la mort de 20 militaires dont celle d'un colonnel.

02.10.89 : le vice-président du Soviet suprême de l'U.R.S.S. en visite au Maroc affirme que le processus de paix de l'O.N.U. pour l'organisation d'un référendum au S.O. va dans le sens de la stabilité et de la paix dans la région.

12.10.89 : une attaque d'envergure et menée par l'A.L.P.S. près d'Haouza contre le mur de défense marocain. Les prisonniers des FAR intérrogés par la presse font état d'un grand nombre de morts marocains.

13.10.89 : le président de la R.F.A. effectue un voyage officiel de 5 jours au Maroc et qualifie de bonnes et sans problèmes les relations entre les deux pays. Mr. Weizsaecker est le premier président ouest-allemand à se rendre en visite officielle au Maroc. Concernant le conflit du Sahara Occidental, les autorités ouest-allemandes précisent que la position de Bonn est de ne pas prendre position à ce sujet.

14.10.89 : à Hambourg, se tient la 15ème conférence de soutien au peuple sahraoui où des représentants des comités de soutien d'Autriche, de Belgique, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, des Pays-Bas, du Portugal, de la R.F.A., de Suède, de Suisse et du Vénézuéla sont présents.

25.10.89 : l'O.N.U. adopte par consensus à la commission de décolonisation une résolution invitant le Maroc et le Front Polisario à un dialogue direct pour résoudre le conflit au Sahara Occidental.

26.10.89 : le représentant du Front Polisario à l'O.N.U. déclare que son mouvement est prêt à entrer en contact directement avec le Maroc.

27.10.89 : depuis la création de l'U.M.A., à Marrakech en Février dernier, des organismes concernant différents domaines d'acitivité se mettent en place au Maghreb : les créations d'une agence centrale de presse et d'un gazoduc transmaghrébin sont envisagées ; le conseil consultatif maghrebin se réunit à Marrakech. Sont aussi créées l'union des dentistes du Maghreb et celle des ingénieurs.

08.11.89 : le quotidien marocain «Al Bayane» se demande si l'U.M.A. se fera sans, avec ou contre la C.E.E.

08.11.89 : une nouvelle attaque de grande envergure a lieu dans la région d'Amgala. Au cours de celle-ci un mirage FI des FAR est abattu. Cette bataille est sans doute la plus importante depuis la reprise des combats en Septembre.

12.11.89 : le Front Polisario fait état de nombreuses disparitions de Sahraouis au Sahara occidental où ils étaient retournés après leur déportation au Maroc.

P. RICHE

NOTES DE LECTURES

" Les Rgaybât "

S. Caratini - Editions l'Harmattan

Pont n'est besoin de présenter les Rgaybât aux lecteurs de Sahara Info. Ces grands nomades du nord ouest saharien sont bien connus par tous ceux qui s'intéressent à la région.

L'ouvrage de S.Caratini constitue la première approche anthropologique de l'histoire du Sahara de l'Ouest. Le 1er volume : " Des chameliers à la conquête d'un territoire " reconstitue la génèse et l'histoire de cette confédération tribale jusqu'à l'occupation coloniale d'une partie de son territoire. Le 2ème volume " Terrritoire et société " propose une analyse de l'organisation interne de ce territoire en fonction des exigences de la vie pastorale. Selon J. Duvignaud : " ce livre fera date dans les études maghrébines et les travaux consacrés à cette région du Sahara ".

L'auteur, responsable de la section éthnologie de l'I.M.A. a suivi des études de lettres et éthonologie à l'université de Nanterre, d'arabe classique à l'INALCO et déconomie politique à l'Université de Vincennes. Elle a participé pendant trois ans aux activités du département d'Afrique blanche du musée de l'homme et aux recherches du C N R S dans la région.

P. Riché

" Femmes sahraouies Femmes du désert "

C. Perregaux - Editions l'Harmattan

Depuis fin 1975, certaines se sont arrêtées sur la hammada caillouteuse et brûlante de Tindouf dans le désert algérien. D'autres les ont rejointes après avoir fui les régions de leur pays occupées par le Maroc. Toutes, dans le plus grand dénuement, organisent et gèrent la vie quotidienne d'environ 165 000 réfugiés alors que la plupart des hommes sont à la guerre. Pour elles, l'indépendance s'acquière aussi par la lutte contre l'analphabétisme, par la formation professionnelle, par une organisation sociale qui donne les mêmes droits aux femmes et aux hommes. Héritières des femmes nomades, elles ont eu traditionnellement un rôle éminent dans leur société. Elles mettent aujourd'hui à profit le temps provisoire de l'exil pour se donner les moyens de tenir la même place dans leur pays indépendant.

Christiane Perregaux, enseignante, travaillant actuellement à l'université de genève, et plusieurs femmes Sahraouies ont formé le projet d'écrire les itinéraires particuliers et en même temps représentatifs de certaines Sahraouies. Des rencontres sous la tente, des entretiens dans les camps de réfugiés sahraouis, des jours passés ensemble dans les zones libérées de la République Arabe Sahraouie démocratique et des événements partagés lui ont permis d'écrire ces pages. Elle est l'auteur de l'École sahraouie de la caravanne à la guerre de libération (L'Harmattan, 1987).

Les lecteurs de Sahara Info ont la possibilité d'acquérir le livre de C. Perregaux au prix spécial de 85,00 F franco de port (98,00 F en librairie).

Je commande ..... exemplaires du livre ***"Femmes Sahraouies, femmes du désert"*** au prix de 85,00 F l'unité - franco de port.

NOM .... Prénom .....

Adresse .....

Je joins à ma commande le règlement de celle-ci : CCP ou Chèque bancaire AARASD BP 244 75227 Paris cédex 05